

Carl Schmitt. Un esprit dangereux, de Jan-Werner Müller,
traduit par Sylvie Taussig, Paris, Armand Colin, coll. « Le temps
des idées », 2007, 400 p.

Jean-François Thibault

Volume 27, Number 3, 2008

Représentation et participation politiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/029860ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/029860ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thibault, J.-F. (2008). Review of [*Carl Schmitt. Un esprit dangereux*, de Jan-Werner Müller, traduit par Sylvie Taussig, Paris, Armand Colin, coll. « Le temps des idées », 2007, 400 p.] *Politique et Sociétés*, 27(3), 272–275.
<https://doi.org/10.7202/029860ar>

grande distribution fonctionne de façon hypermoderne : l'entreprise fut l'une des premières au monde à contrôler la totalité de ses flux de marchandises au moyen de code-barres et les horaires des employés sont gérés par un logiciel qui prend en compte les prévisions de ventes selon la plage horaire des employés et leur rendement selon les ventes effectuées lors de leurs quarts de travail précédents. Tout cela, bien sûr, dans le but d'optimiser le rendement de chaque magasin. Wal-Mart, tout comme le reste des avatars du mouvement conservateur, s'inscrit parfaitement dans la modernité américaine.

En fin de compte, nous avons ici un ouvrage fort intéressant qui contribuera à une meilleure compréhension de son sujet, auquel on pourra adresser deux reproches. D'abord, si les neuf articles de l'ouvrage dépeignent les personnages d'un même tableau, il semblerait qu'un personnage manque à l'appel : le penseur. En savoir davantage sur la pensée de l'un de ces intellectuels néoconservateurs qui sont mentionnés au passage (Russel Kirk ou William Buckley, entre autres) permettrait peut-être de mieux saisir les liens qui existent entre les différents courants du mouvement conservateur et, par conséquent, de mieux comprendre le mouvement lui-même.

Par ailleurs, à l'instar d'André Kaspi, en conclusion de son excellent volume intitulé *La peine de mort aux États-Unis* (France, Plon, 2003, p. 227), nous nous demandons si, dans le contexte de la relation actuelle entre la France et les États-Unis, il serait « encore possible d'expliquer sans justifier, de reconnaître les différences sans les approuver nécessairement, d'être un simple passeur, honnête et modeste, entre deux cultures ? » Sur ce plan, *Les conservateurs américains se mobilisent* ne se contente pas de ne pas approuver ou de ne pas justifier. L'ouvrage se termine sur une attaque en règle du bilan du mouvement conservateur et le désengagement étatique qui en est issu est présenté comme une catastrophe. Pourtant, aux États-Unis, les politiciens des deux grands partis ne cessent de se réclamer de Ronald Reagan, le plus célèbre promoteur de l'État minimal. Ce qui pour les uns est une référence positive obligatoire devient pour les autres un symbole de la décadence d'une nation : se dirige-t-on vraiment vers une meilleure compréhension mutuelle ?

Manuel Soulié

École des hautes études en sciences sociales

Carl Schmitt. *Un esprit dangereux*, de Jan-Werner Müller, traduit par Sylvie Taussig, Paris, Armand Colin, coll. «Le temps des idées», 2007, 400 p.

La figure de Carl Schmitt, *Kronjurist* (juriste de tête) du Troisième Reich comme il serait connu à partir de 1933, conservateur invétéré qui n'exprimera jamais un quelconque regret quant aux rapports qu'il entretiendra avec le

régime nazi et qui persistait dans son journal tenu entre 1947 et 1951 à déverser son fiel antisémite, fait depuis plusieurs années l'objet de nombreuses controverses. La réception tardive de son œuvre en France – qui suit la traduction elle aussi tardive de ses ouvrages – voit ainsi s'affronter les partisans d'une appréciation de ce qui dans sa pensée procède d'un travail rigoureux et à certains égards clairvoyant sur le politique et ceux qui, à l'opposé, ne perçoivent rien d'autre dans sa production intellectuelle que des prises de position « meurtrières » dont les « ressorts internes » impliqueraient invariablement une convergence avec le nazisme (Yves Charles Zarka, *Un détail nazi dans la pensée de Carl Schmitt*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 10 et 91). Si, pour ces derniers, C. Schmitt ne serait rien d'autre qu'un vulgaire idéologue du national-socialiste dont les écrits auraient tout au plus une valeur en tant que « documents d'époque » – au même titre par exemple que le *Mein Kampf* rédigé par Adolph Hitler en 1923-1924 – justifiant de ne pas fouiller plus avant sa portée conceptuelle et théorique, pour les premiers, C. Schmitt posséderait tous les attributs d'une figure majeure de la pensée politique que l'on ne saurait tout simplement pas condamner aux oubliettes.

C'est en quelque sorte dans ce dernier esprit, mais sans guère se laisser éblouir puisqu'au fond il s'agissait pour C. Schmitt de persister à « vendre sa camelote » (p. 87), que Jan-Werner Müller s'interroge sur les « retombées intellectuelles » (p. 13) suscitées par la pensée de Schmitt en proposant une riche histoire de la réception contrastée mais incontestable et des usages variés et durables auxquels a donné lieu cette pensée durant la seconde moitié du XX^e siècle. Étroitement associée à une critique de l'impuissance comme de l'hypocrisie du libéralisme, qui représente au fond le principal adversaire théorique du penseur dont l'auteur retrace le parcours officiel dans la courte première partie consacrée à son « ignominieuse » carrière comme juriste (p. 74), J.-W. Müller avance dans la deuxième partie, beaucoup plus substantielle et tout à fait originale celle-là, que si l'usage qui est fait de cette critique conserve une certaine pertinence, elle demeure néanmoins, à l'instar précisément de la forme qu'elle prendra chez C. Schmitt, tout compte fait assez peu constructive (p. 308). Ainsi distinguerait-on assez mal, chez la plupart de ceux que C. Schmitt aura directement influencés, la forme que pourrait finalement prendre une quelconque solution aux divers problèmes qui confrontent la démocratie, le parlementarisme, le libéralisme ou l'État de droit. En fait, J.-W. Müller met en lumière une absence quasi généralisée de substance, notamment sur un plan normatif, chez la plupart de ceux que C. Schmitt inspirera. À l'instar de C. Schmitt lui-même qui formulait des exigences de signification importantes à la vie politique, mais n'en exigeait que « trop peu en terme de morale » (p. 354), rares sont ceux chez ses adeptes de droite comme de gauche qui seraient parvenus à dépasser une attitude qui s'apparente en bout de ligne à une obsession quasi malade pour le libéralisme.

J.-W. Müller brosse ainsi un tableau historique riche et généralement nuancé de la place qu'auront occupée l'un ou l'autre aspect de la pensée de C. Schmitt au cœur des débats et des discussions juridiques et politiques qui ont dominé l'après-guerre, tout particulièrement en Allemagne, mais également

là où son influence se fera par ailleurs sentir, comme dans l'Espagne franquiste ou au Portugal salazarien et – mais au sein de la gauche cette fois – en Italie. S'appuyant sur un effort de relecture des travaux d'inspiration schmittienne, dont plusieurs le fait d'anciens étudiants, ainsi que sur sa correspondance, l'auteur met en lumière la postérité de C. Schmitt dont l'un ou l'autre aspect de sa démarche aura exercé une influence souvent déterminante sur des juristes tels Ernst Forsthoff, Ernst-Wolfgang Böckenförde ou Ulrich Preuß, sur des historiens comme Reinhart Koselleck (le spécialiste de l'histoire des concepts), Roman Schnur ou Hanno Kesting, sur des philosophes tels Odo Marquard, Hermann Lübbe ou Robert Spaemann, sur des politologues tels Franz Neumann, Joseph Kaiser et Hermann Lübbe ou même sur des écrivains comme Botto Strauß ou Peter Handke. Éminence grise, tout à la fois absent puisqu'il ne sortait que rarement de sa maison de Plettenberg, cependant très présent dans les discussions d'après-guerre, l'influence de C. Schmitt se sera également exercée dans l'ombre d'un dialogue plus discret avec certaines figures importantes, que l'on ne peut cependant guère suspecter d'être trop sensibles à ses idées, telles celles de Raymond Aron, Alexandre Kojève ou Jacob Taubes.

Sans doute est-ce dans son traitement de la réception et des usages plus récents qui sont fait de C. Schmitt que le tableau brossé par J.-W. Müller apparaît un peu moins satisfaisant. Car, si cette « mondialisation de Schmitt », ainsi que le suggère l'intitulé de la troisième partie, reflète certes la pertinence accrue de sa critique de l'universalisme éthique et économique ou de l'intérêt que peuvent représenter certains développements conceptuels dont celui particulièrement populaire d'« état d'exception », l'auteur insiste plutôt pour montrer que l'inspiration schmittienne révèle surtout à quel point ces usages marqueraient une certaine pauvreté conceptuelle et théorique de la part de ceux qui font retour à la pensée de C. Schmitt, laquelle les condamnerait finalement à l'impuissance quant à l'élaboration d'un véritable « modèle alternatif de réalité sociale » (p. 310). Soit, comme dans le cas de David Dyzenhaus, l'attaque porterait-elle sur une variante kantienne du libéralisme qui n'en épuiserait vraisemblablement pas les ressources théorique. Soit encore, comme dans le cas des « postmodernes » ou « poststructuralistes » tels Chantal Mouffe, Slavoj Žižek, Antonio Negri, Giorgio Agamben ou Jacques Derrida cette fois, la politique deviendrait-elle « faible » et les solutions pour ainsi dire toujours « à venir » (p. 330). Or l'insatisfaction qu'éprouve le lecteur sensible aux arguments que ceux-ci ont développé vient de ce que le traitement qui leur est ici réservé demeure sans doute un peu hâtif et ne permet pas de rendre entièrement justice à la démarche qui est la leur ou à la discussion, d'ailleurs souvent assez approfondie, qu'ils font des thèses de C. Schmitt.

Malgré cette réserve importante, le *Carl Schmitt* de J.-W. Müller demeure une contribution importante à l'histoire de la pensée politique, puisqu'elle ouvre tout un champ de recherche qui était généralement demeuré dans l'ombre jusqu'à présent. Pour cette raison, il convient d'en être reconnaissant à son auteur et aussi de saluer la traduction en français de son ouvrage.

Jean-François Thibault

Département de science politique, Université de Moncton

Penser l'international, sous la dir. de François Crépeau et Jean-Philippe Thérien, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, 149 p.

L'argument sur l'importance de la multidisciplinarité en sciences sociales, et notamment en relations internationales, n'est plus à faire tant il est tenu pour acquis qu'elle multiplie les angles d'appréhension si nécessaires pour explorer la complexité des phénomènes sociaux. Mais la question de savoir comment faire la multidisciplinarité reste encore ouverte, alors que plusieurs stratégies ont été essayées : de l'ouverture de la discipline à des sujets qui lui étaient traditionnellement étrangers, en passant par l'adoption de cadres d'analyse inspirés d'autres disciplines. L'ouvrage *Penser l'international* propose une autre approche : engager des spécialistes dans leur domaine respectif – tous professeurs ou chercheurs à l'Université de Montréal et membres du CÉRIUM (Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal) – autour des mêmes réflexions sur la place de l'international dans leur discipline. On peut comprendre qu'il s'agit là d'un exercice qui invite à l'examen intradisciplinaire sur les limites et les tendances en matière d'appréhension de l'international.

Dans les propos mêmes des directeurs de l'ouvrage, François Crépeau et Jean-Philippe Thérien, l'exercice visait à « ouvrir, au travers des disciplines, un dialogue » (p. 9) sur l'international. Les auteurs devaient se conformer à une grille de questions portant sur la définition de l'international, les débats disciplinaires sur cet objet d'étude et l'évolution de sa conceptualisation dans leur domaine spécifique. On y apprend ainsi qu'en histoire les travaux de Pierre Renouvin ont marqué l'étude de l'international en introduisant les questions de forces profondes et du social dans une discipline autrefois caractérisée par l'histoire des rapports diplomatiques de type événementiel. En droit international, outre la distinction entre droit privé et public qui devient plus fluide, il y a aussi l'enjeu de la place du droit dans la mondialisation et de l'émergence d'un ordre juridique international avec des principes clairs et une hiérarchie des normes acceptée par la majorité des acteurs. En sociologie, l'intérêt pour